



COMPTE RENDU

Du

Comité Technique de la Base de Marseille-Aubagne

Le 14 mai 2019, le Colonel CAUREZ, Commandant la base de défense Marseille-Aubagne a présidé le deuxième comité technique de l'année consacré à la formation, en présence des chefs d'organismes ou leurs représentants. Participaient pour FORCE OUVRIERE à ce comité, les élus, Gérard REY, Martine RICHARDI, Dominique BERTRAND, Jean-Louis PIOCH et Bertrand GERMAIN.

Le président fait le constat que le quorum est atteint en dépit de la seule présence des élus **FO-DEFENSE** et donne la parole pour la déclaration liminaire (ci-joint la DL FO-DEFENSE).

L'ordre du jour de ce comité comprenait :

- la validation du règlement intérieur ;
- la désignation du secrétaire adjoint ;
- le bilan de formations 2018 des établissements de la base de défense,
- le point de situation du plan formation 2019,
- l'examen des projets du plan de formation 2020 ;
- les questions diverses.

Validation du PV du 14 mars 2019

Le PV est validé à l'unanimité.

Désignation du secrétaire adjoint

FO assure le secrétariat

Bilan des formations (2016-2017-2018)

GSBDD et entités rattachées

Etablissements	ANNEE 2016					ANNEE 2017					ANNEE 2018				
	Taux réalisation	Effectif formé (EF)	Taux EF	DURÉE en Jours	Durée / agent formé	Taux réalisation	Effectif formé (EF)	Taux EF	DURÉE en Jours	Durée / agent formé	Taux réalisation	Effectif formé (EF)	Taux EF	DURÉE en Jours	Durée / agent formé
BARLE	100,00%	2	100,00%	7	3,50	0,00%	1	50,00%	1	1,00	66,67%	1	50,00%	8	8,00
PDM	40,00%	10	26,32%	39	3,90	36,84%	14	41,18%	40,5	2,89	50,00%	13	36,11%	49	3,77
EM3DIV	60,00%	8	66,67%	58	7,25	58,33%	5	38,46%	29	5,80	52,94%	8	66,67%	30,5	3,81
1° REC	25,00%	3	33,33%	28	9,33	28,57%	3	23,08%	10	3,33	50,00%	2	18,18%	8	4,00
1° RE	ETAT NEANT					33,33%	2	66,67%	12	6,00	100,00%	3	60,00%	9	3,00
LMA (HE)	58,33%	10	34,48%	31	3,10	41,67%	5	17,24%	18	3,60	62,50%	7	26,92%	19	2,71
CMA	50,00%	5	62,50%	17	3,40	50,00%	4	66,67%	23	5,75	40,00%	3	30,00%	119	39,67
EAMEA	0,00%	0	0,00%	0	0,00	ETAT NEANT					50,00%	1	20,00%	2	2,00
COMAR	ETAT NEANT					ETAT NEANT									
CIRFA	ETAT NEANT					ETAT NEANT									
ELOCA	60,00%	30	37,97%	322	10,73	35,29%	40	51,28%	219	5,48	38,10%	28	35,90%	117,5	4,20
GSBdd	55,67%	63	42,86%	265	4,21	53,41%	54	37,24%	248	4,59	53,57%	57	41,01%	263	4,61
CICOS											0,00%	0	0,00%	0	0,00

HIA Laveran et CESPA

Etablissements	Effectifs réalisés lors des entretiens	Demandes validées sur le plan CMG	Réalisées plan CMG	Taux réalisation du plan CMG	Réalisées HP et autres plans	Effectif formé (EF)	Taux EF	DURÉE en Jours	Durée / agent formé
HIA	353	178	73	41,01%	109	182	63,41%	323	1,77
CESPA	13	3	2	66,67%	24	13	48,15%	93	7,15

ERSA

Etablissements	ANNEE 2016					ANNEE 2017					ANNEE 2018				
	Taux réalisation	Effectif formé (EF)	Taux EF	DURÉE en Jours	Durée / agent formé	Taux réalisation	Effectif formé (EF)	Taux EF	DURÉE en Jours	Durée / agent formé	Taux réalisation	Effectif formé (EF)	Taux EF	DURÉE en Jours	Durée / agent formé
CEPIA	96,00%	23	44,44%	106	4,41	92,00%	26	46,47%	172	6,50	97,00%	24	42,85%	115	4,80

Concernant le bilan comparatif présenté, **FO-DEFENSE**

déplore un taux de réalisation faible pour certains établissements.

CEPIA

Etablissements	ANNEE 2016					ANNEE 2017					ANNEE 2018				
	Taux réalisation	Effectif formé (EF)	Taux EF	DURÉE en Jours	Durée / agent formé	Taux réalisation	Effectif formé (EF)	Taux EF	DURÉE en Jours	Durée / agent formé	Taux réalisation	Effectif formé (EF)	Taux EF	DURÉE en Jours	Durée / agent formé
CEPIA	96,00%	23	44,44%	106	4,41	92,00%	26	46,47%	172	6,50	97,00%	24	42,85%	115	4,80

L'argument consistant à rejeter le faible taux de réalisation sur l'absentéisme dû au lieu de formation (Bourges) n'explique pas tout selon **FO-DEFENSE**.

L'administration répond que ce lieu de formation n'est pas connu ni de l'agent, ni du SHD au moment de l'entretien de formation.

Sur le bilan 2018, **FO-DEFENSE** souhaite plus de lisibilité concernant les chiffres des agents non formés au cours de 3 dernières années ; 61 agents n'auraient pas suivi de formation ?

Point de situation du plan de formation 2019

GSBDD et entités rattachées

Etablissement	Effectifs réalisés lors des entretiens	Demandes validées par CMG	Réalisées	En cours	Taux réalisation	Programmées	Réalisées HP + autres plans
BARLE	2	2	0	0	0%	1	
PDM	32	14	3		21%	2	
EMIAZD + DMD	28	7	2	1	29%	2	
EM3DIV	12	14	2		14%	5	
1° REC	10	2	0		0%	1	
1° RE	5	4	3		75%	1	
LMA (HE)	29	13	2		15%	2	
CMA	15	7	0		0%	5	
EAMEA	5	1	1		100%		
COMAR							
CIRFA	1	0					
ELOCA	79	18	6		33%	2	
GSBdd	129	59	12	1	20%	9	
CICOS	3	2	0		0%		
CIRISI		3	0		0%		

HIA et CESPA

Etablissement	Effectifs réalisés lors des entretiens	Demandes de formation exprimées (C, P, DIF)	Demandes validées	Réalisées	En cours	Taux réalisation	Programmées
HIA	353	418	291	51	3	19,24%	2
CESPA	16	20	7	0	0	14,29%	1

ERSA

Effectifs réalisés lors des entretiens	Demandes validées par CMG	Réalisées	En cours	Taux réalisation	Programmées	Réalisées HP + autres plans
75	14	5	0	35,71%	4	23

CEPIA

Etablissement	Effectifs réalisés lors des entretiens	Demandes validées par CMG	Réalisées	En cours	Taux réalisation	Programmées	Réalisées HP + autres plans
CEPIA	54	12	5	6	41,66%	1	5

FO-DEFENSE est surpris du faible taux de réalisation d'autant que le calendrier de mise en œuvre des formations a démarré en octobre 2018 ce qui aurait dû permettre de mieux étaler les stages.

Commentaires FO-DEFENSE :

La formation est un élément essentiel pour le parcours professionnel de l'agent ; il détermine pour partie sa capacité à rebondir au fil des évolutions et réorganisations opérées au sein des organismes du MINARM. **FO-DEFENSE** œuvre pour l'accès à une formation de qualité pour tous et veut maintenir ce haut niveau d'exigence au profit des agents.

Plan de formation 2020

GSBDD et entités rattachées

FE	Effectif Réalisé	Env € Théo.	P1 Adm E/R	P2 Adm E/R	Total	CP FVA E
BARLE	2	160	1/1	1/0	1	1
PDM	47	3760	11/11	8/5	19/16	11
EMZD	34	2720	13/12	8/6	21/18	3
EM3DI V	14	1200	9/9	5/3	14/12	2
1REC	15	1200	2/2	2/2	4	0
1 ^{RE}	6	480	0	0	0	1
LMA	28	2240	7/7	3/3	10/10	6
CMA	18	1440	10/9	6/6	16/15	8
EAMEA	5	400	1/1	1/1	2/2	0
COMA R	1	80				
CIRFA	1	80				
ELOCA	94	7520	20/20	5/5	25/25	5
GSBDD	149	11920	33/33	15/15	48/48	20
CICOS	3	240	1/1	1/1	2/2	2
Total	417	33360	108/106	55/47	163/ 153	59

HIA et CESPA

FE	Effectif Réalisé	Env € Théo.	P1 E/R	P2	Total	C P F
HIA	336	26880			86	
CESPA	18	1440			9	

ERSA

FE	Effectif Réalisé	Env € Théo.	P1 E/R	P2	Total	CPF
ERSA	75	6000			39	10

CEPIA

FE	Effectif Réalisé	Env € Théo.	P1 E/R	P2	Total	CPF
CEPIA	54	4320	8/8	2/2	10/10	0

Constatant que lors des pré réunions de présentation des plans de formation des établissements de la BdD,

plusieurs établissements n'avaient pas consommé leurs enveloppes financières théorique, **FO-DEFENSE** a formulé de nombreuses propositions d'inscription au plan 2020, consistant à aider d'une part les petits organismes qui n'avaient pas pu retenir des stages demandés faute de moyens, et d'autre part les organismes pour lesquels les stages demandés ont un coût très important, diminuant de fait le nombre d'actions de formation à retenues.

Commentaires FO DEFENSE :

FO-DEFENSE se satisfait qu'une grande majorité de ses propositions ait été retenue par les employeurs, ce qui va permettre à plus d'agents de bénéficier d'une ou plusieurs formation au plan 2020.

Réponse du COMBdD à la DL FO :

Schéma directeur infrastructure

Le COMBdD affirme avoir informé le 04 mars dernier, les élus du CT BdD sur les évolutions de surfaces dévolues à certains organismes de la caserne Audéoud et présente des planches d'un futur déménagement.

Pour **FO-DEFENSE** cette communication n'a eu lieu à aucun moment, ni en CT, ni hors CT! **FO-DEFENSE** demande sur quels éléments se fonde ces contraintes qui risquent de s'imposer aux agents de la DGA, du CMG et du harpon SID et si les chefs d'organismes ont été officiellement saisis afin qu'ils émettent leurs avis et leurs propres contraintes ?

Le COMBdD avance une évolution de 50 pax de l'EMZDS qu'il faut bien loger !

FO-DEFENSE avance le fait que d'autres organismes sont également en augmentation d'effectifs et qu'il conviendrait de traiter tout cela sur un même plan. **FO-DEFENSE** indique que le CHSCT L126 sera saisi par ses membres siégeant à cette instance.

Le contrôle d'accès à Audéoud lors des JDC

Le COMBdD annonce qu'un gardien supplémentaire va être positionné au poste de sécurité de la caserne Audéoud et qu'une étude de réaménagement de l'entrée de la caserne est en cours.

FO-DEFENSE prend acte de cette mesure et demande la levée de la consigne de fouille visuelle qui avait été implicitement fixée par le chef du CSN à ses agents.

La prise des repas le vendredi

Le COMBdD indique que cette mesure est reportée.

FO-DEFENSE réaffirme que l'approche menée est sans fondement réglementaire et demande le retrait définitif de cette mesure. **FO-DEFENSE** souhaite qu'il ne soit pas fait d'amalgame entre la subvention ministérielle (ASA de 1,24€) dont ne bénéficient pas tous les personnels civils au regard de leur indice de traitement et les « tickets de service » dont bénéficient les personnels militaires. **FO-DEFENSE** rappelle que les personnels civils s'acquittent

du prix du repas auprès de la société EUREST (DSP), et qu'ils n'ont pas à être considérés comme des « extérieurs » le vendredi midi.



Le tri sélectif obligatoire

FO-DEFENSE fait part du tri sélectif mis en place sans communication ni concertation avec la représentativité des personnels civils, à la caserne Audéoud et Ste Marthe, mais pas à Ganteaume et à Rendu. **FO-DEFENSE** ajoute qu'en matière d'hygiène les règles ne sont pas respectées et qu'il appartient à la Ste EUREST d'effectuer ce tri et non aux usagers des cantines. Enfin, ce qui est le plus cocasse, c'est que ce tri des aliments n'a aucun sens puisque l'enlèvement des déchets triés n'est pas prévu au marché du SCA !!!

FO-DEFENSE demande l'arrêt immédiat de ce tri sélectif dans les cantines AUDEOUD et Ste MARTHE

Commentaires FO DEFENSE :

Pour **FO-DEFENSE**, ces façons de mettre les agents devant le fait accompli et avec eux leurs représentants, sont des pratiques ancestrales qui n'ont plus lieu d'être pratiquées !!. **FO-DEFENSE** y veillera...

• Conclusion :

FO-DEFENSE se félicite d'avoir siégé à ce comité technique, qui a permis de faire progresser le plan de formation 2020 en faveur des personnels civils de la Base de défense Marseille-Aubagne. Il a également permis de mettre en lumière un certain nombre de points touchant au collectif et aux conditions de vie au travail des agents.

FO-DEFENSE fait avancer la réflexion et préserve ainsi la condition des personnels civils.

Marseille le 20 mai 2019

Vos Représentants au CT BdD Marseille-Aubagne

Gérard REY 0491015395
gerard.rey@intra.def.gouv.fr
Béatrice RIZZO 0491015389
beatrice.rizzo@intra.def.gouv.fr
Bruno GARCIA
bruno1.garcia@intra.def.gouv.fr
Martine RICHARDI 0484260248
martine.richardi@intra.def.gouv.fr
Gregory RAFFINI 0486943841
gregory.raffini@intra.def.gouv.fr
Dominique BERTRAND 0491015265
dominique2.bertrand@intra.def.gouv.fr
Antonio MERLO 0484260710
antonio.merlo@intra.def.gouv.fr
Bertrand GERMAIN 0491637939
bertrand.germain@intra.def.gouv.fr
David MERCIER 8211329528
david4.mercier@intra.def.gouv.fr
Jean-Louis PIOCH
jean-louis.pioch@intra.def.gouv.fr





Déclaration Liminaire

Comité Technique

Base de Défense Marseille-Aubagne

Le 14 mai 2019

Monsieur le Président,

Ce comité technique de base de défense se tient aujourd'hui après un moment fort de la revendication des agents de l'État, à savoir la journée du 9 mai 2019.

Qu'ils soient fonctionnaires, ouvriers de l'État, agent non titulaires ou contractuels de la Fonction Publique, tous ces agents ont manifesté depuis plusieurs mois et notamment les 7 février, 19 mars, et 9 mai derniers, contre les politiques destructrices des services publics, contre l'accroissement de la précarité, contre le recours accru à la contractualisation des emplois dans la fonction publique.

Soutenus par les fédérations FO-DEFENSE et FGF-FO, mais également par les autres organisations syndicales, ils ont dit « NON » et continuent de dire « NON » au projet de loi de transformation de la Fonction Publique initié par le Gouvernement, car il remet en cause le Statut Général des Fonctionnaires, l'égalité des droits des agents et des usagers, ainsi que l'accessibilité aux services publics.

Le 16 avril dernier, les 4 fédérations syndicales (FO, CFDT, CGT, UNSA) représentées au comité technique ministériel ont décidé conjointement de boycotter les instances nationales (CTM et CTR) jusqu'au 9 mai 2019.

Nonobstant cette situation nationale où le dialogue social n'est plus qu'un simulacre de bienséance, les élus FO-DEFENSE au CT BdD Marseille-Aubagne, solidaires et toujours opposés à ce projet de loi de transformation de la FP, ont considéré que l'intérêt des agents civils des établissements de la BdD prévalait, et qu'ils se devaient d'être présents pour améliorer par leurs propositions, les plans de formation présentés.

C'est donc bien dans ce contexte, que FO-DEFENSE Marseille entend siéger à ce CT consacré à la formation, par des propositions concrètes pour le plan CMG 2020, par son analyse sur les bilans 2018 et points de situation 2019.

Mais arrêtons-nous un instant monsieur le Président sur les différents dossiers portés par FO-DEFENSE Marseille et pour lesquels les agents civils de la BdD attendent plus que des attermoissements, ou des réponses insignifiantes de compassion.

- Le niveau de sécurité de la caserne Audéoud et les mesures qui en découlent n'ont toujours pas été présentées dans l'instance formelle, ce qui continue à faire peser des contraintes sur les agents du CSN de Marseille.
- Lors du CT BdD du 4 mars 2019, vous affirmiez qu'aucun déménagement n'était prévu en 2019-2020. Or, le service harpon SID basé au rez-de-chaussée du bâtiment 023 serait en passe d'annexer une partie des locaux de la DGA et de l'antenne CMG Toulon. Qu'en est-il ? Quelle évolution structurelle de ce service nécessiterait un accroissement des surfaces qui lui sont actuellement allouées ?

Toujours au chapitre du soutien des infrastructures, comment peut-il être priorisé et budgétisé une place d'armes au quartier RENDU alors qu'il en existe déjà une sur ce

site, et que plusieurs établissements de la BdD attendent depuis plusieurs mois et années, la remise aux normes d'hygiène des blocs toilettes dans leurs bâtiments !

- Le 26 mars 2019, FO-DEFENSE Marseille vous saisissait sur les conditions de travail des personnels civils, et plus exactement sur les conditions de prise du repas le vendredi midi. Bien que le GSBdD ait fait savoir la suspension de cette procédure, FO-DEFENSE Marseille réaffirme ses écrits et demande le retrait définitif de cette mesure aux personnels civils. Sur le même registre, FO-DEFENSE Marseille ne peut se contenter de la réponse faite par le GSBdD Marseille lors du CT du 4 mars dernier sur l'accès restreint du cercle Ganteaume tenu par EUREST. Enfin pour être exhaustif sur ce volet RHL, FO-DEFENSE Marseille désapprouve l'initiative sans concertation et sans information de la mise en œuvre d'un tri sélectif du plateau repas à la charge des usagers des cantines Audéoud et Ste Marthe en lieu et place de la société EUREST et du GSBdD Marseille. A quoi bon imposer une servitude de tri alors que la chaîne de tri n'existe pas encore ! Pour le respect de l'hygiène et du cadre de vie, FO-DEFENSE Marseille exige que celle-ci soit exécutée par les prestataires hors des salles de prise du repas.

Enfin, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements nous ne pouvons clore cette déclaration liminaire sans vous sensibiliser sur l'obligation de résultat qui vous est faite au regard de la réglementation santé sécurité au travail, du bien-être de vos personnels. Cela passe inéluctablement par une amélioration des rapports humains hiérarchiques entre administré et administrant.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, merci de votre attention.

Marseille le 14 mai 2019.